



COMMUNIQUE

(30 avril 2020)

Depuis les dernières décisions du COMEX de la F.F.F. relatives à l'arrêt de l'ensemble de nos compétitions, les réunions de l'ensemble des familles du football se poursuivent de manière hebdomadaire, et nous continuons ainsi, par voie de communiqué, à vous tenir informé des dernières avancées et informations officielles.

Notre Commission des Compétitions travaille activement sur l'établissement des classements de l'ensemble de nos Championnats, les montées ainsi que les descentes, conformément aux critères fédéraux.

Nos Commissions disciplinaires et règlementaires, de première instance et d'appel, se réuniront également la semaine prochaine afin de traiter les derniers dossiers restant en instance, sur pièces ou après audition par visioconférence.

Notre leitmotiv, dans l'intérêt majeur de nos clubs et pour éviter de nombreux recours, est de ne pas se précipiter, étant de plus dans l'attente des classements définitifs au niveau national et régional, ainsi que de l'officialisation des montées et descentes entre la Ligue Méditerranée et notre District de Provence.

Ainsi, les classements homologués seront publiés sur notre site internet une fois l'ensemble des doutes levés, et seulement ces classements auront une valeur officielle.

De plus, au vue des dernières annonces gouvernementales et des conditions de reprise dans le milieu scolaire, nous vous informons, dans la continuité des précédentes annulations, que les opérations relatives au football en milieu scolaire sont annulées, y compris pour la mise en place des jurys départementaux.

Nous espérons que ces opérations pourront reprendre dans les meilleures conditions à la rentrée de septembre 2020.

Nous tenons également à vous faire part d'une information fondamentale émanant du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône.

Soucieux de la santé financière de nos clubs, nous vous informons que notre collectivité départementale a confirmé, suite à ses échanges réguliers avec le Comité Départemental Olympique et Sportif des Bouches-du-Rhône, que dans le cadre de l'instruction des dossiers de subvention de fonctionnement 2020 et des réunions des Commissions



Permanentes, les analyses de demandes seront bien réalisées sans aucune interférence avec la situation de crise sanitaire actuelle, et resteront basées sur les bilans 2018/2019 présentés par les associations sportives demandeuses.

Pour conclure, dans le but de garantir la sécurité et la santé physique de nos salariés, bénévoles, mais également de nos visiteurs, nous vous informons que le siège du District de Provence de Football demeurera encore fermé, a minima jusqu'au 1^{er} juin 2020.

Une nouvelle évaluation de la situation sera faite à la fin du mois de mai pour une éventuelle réouverture à compter du 2 juin 2020, dès le début de la seconde phase de déconfinement, si les conditions sanitaires le permettent.

Tout naturellement, nous continuons malgré tout, comme depuis le premier jour de confinement, à rester à votre disposition durant ces prochaines semaines.

Le Bureau Exécutif